

FICHE INFORMATION PATIENTS

Vous allez avoir un **Opacification percutanée des voies biliaires**

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

Cet examen permet d'étudier les voies biliaires quand les autres examens sont insuffisants pour conclure sur leur état : il peut montrer des calculs, un rétrécissement tumoral ou inflammatoire ou d'autres maladies plus rares des voies biliaires. La décision a été prise après discussion avec les médecins qui s'occupent de vous.

Le déroulement de l'examen

Votre coopération est essentielle, elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et minimisera les risques de douleur et les complications.

Pour améliorer la tolérance de l'examen, un médicament sédatif (calmant) vous sera administré auparavant.

L'examen comportera 3 étapes :

1. L'anesthésie locale (effectuée après désinfection de votre peau) provoquera une douleur fugace et minime lorsque l'aiguille traversera la capsule du foie. Après cela, vous n'aurez que des sensations de pression à la peau,
2. L'introduction d'une aiguille très fine et longue sera guidée par l'échographie et/ou la radioscopie. Il s'agira toujours d'une aiguille à usage unique. Il sera parfois nécessaire de faire plusieurs ponctions. L'anesthésie locale permettra de supprimer la douleur éventuelle au cours de la ponction.

3. L'opacification des voies biliaires sera obtenue grâce à l'injection par aiguille d'un produit de contraste iodé qui rend les voies biliaires visibles aux rayons X.

L'injection n'est pas douloureuse, très rarement elle donne une sensation de chaleur.

Le plus souvent plusieurs injections de produit de contraste et plusieurs séries d'images échographiques sont nécessaires à la réalisation d'un examen complet.

Quel est le bénéfice de l'opacification de vos voies biliaires ?

Cet examen qui permet d'étudier vos voies biliaires apportera des renseignements indispensables pour la prise en charge médicale ou chirurgicale de votre maladie.

Le radiologue pourra éventuellement compléter cet examen des voies biliaires par un drainage de celles-ci, définitif ou temporaire, après avoir discuté avec les médecins qui vous soignent et avec vous-même des différentes possibilités thérapeutiques appropriées à votre cas.

Quelles sont les complications liées à l'opacification de vos voies biliaires ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Ces complications sont rares :

Une douleur à l'épaule droite peut survenir dans l'heure qui suit la ponction. Vous la signalerez tout de suite à l'équipe médicale, généralement elle sera rapidement soulagée par des médicaments antalgiques.

De la fièvre et des frissons peuvent survenir, nécessitant un traitement par antibiotiques adaptés.

Exceptionnellement, une hémorragie nécessitera une transfusion de sang ou de dérivés sanguins.

Les produits de contraste actuels sont généralement bien tolérés, cependant quelques personnes peuvent avoir une réaction allergique au produit de contraste, le plus souvent mineure. De manière exceptionnelle, des problèmes plus graves, cardio-respiratoires peuvent survenir pouvant aller jusqu'à l'arrêt cardiaque.

D'autres complications sont exceptionnelles, telles que les troubles respiratoires ou cardio-vasculaires qui peuvent être favorisés par vos antécédents médico-chirurgicaux. Toutes ces complications peuvent nécessiter une prolongation de l'hospitalisation.

Votre rendez-vous

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple ?) OUI NON

Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? OUI NON
Si oui, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen ; nous vous préciserons combien de temps.

Etes-vous allergique à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? OUI NON

Avez-vous mal toléré un examen radiologique ? OUI NON

Avez-vous eu récemment une infection (fièvre, mal de gorge) ou des soins dentaires ? OUI NON

Avez-vous une prothèse (stent) ? OUI NON

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ? OUI NON

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à nous informer de toute maladie sérieuse.

.....
.....
.....

Document à signer et dater 48 heures avant l'examen, et à porter le jour de l'examen

<p>Madame, Monsieur.....</p> <p>A personnellement rempli cette fiche le.....</p> <p>Et donné son accord pour que l'examen soit réalisé</p> <p>Le :</p> <p>A :</p>	<p>Signature :</p>
--	---------------------------

Source : Ce document a été élaboré sur la base des fiches d'informations patients rédigées et mises à disposition par la Société Française de Radiologie (sfrnet.org).

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.